

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Choix de l'hébergement :

- Pension complète (p.d.j.-déjeuner-dîner-nuit)
- Demi-pension (déjeuner-dîner)

Avez-vous déjà participé à ce stage ?

- Non, c'est la première fois
- Oui, j'ai participé \_\_\_\_\_ fois à ce stage

## JOINDRE :

- LE REGLEMENT DU STAGE DE 35€
- UNE ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE<sup>1</sup>
- LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON<sup>1</sup>

<http://www.udesma41.fr/telecharger.htm>

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du candidat ou du représentant légal<sup>1</sup> :

- J'autorise mon enfant à utiliser les transports en commun mis à disposition par l'UDESMA du lieu du stage au lieu du concert.
- J'autorise l'UDESMA à fixer, représenter, reproduire, utiliser, diffuser, adapter, incorporer et exploiter par tous modes et à toutes fins, notamment d'information, de communication et de promotion, mon image et/ou l'image de mon enfant en nombre illimité, dans le monde entier, en tout format, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir et par tous moyens actuels ou à venir, accompagnée ou non du logo de l'UDESMA, à titre gracieux, pour une durée illimitée.

<sup>1</sup> pour les mineurs

## REGLEMENT :

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'UDESMA 41

Nous acceptons les participations des comités d'entreprise et des mutuelles, les passeports temps libre de la CAF ainsi que les chèques vacances.

Une attestation de stage est établie sur simple demande à l'UDESMA 41.



*Union Départementale des Ecoles de  
musique et des Sociétés Musicales et  
Artistiques de Loir et Cher*



**UDESMA 41**

1 avenue de Châteaudun

BP 50050

41913 BLOIS Cedex 9

Tél/Fax : 02 54 42 65 67

[udesma41@gmail.com](mailto:udesma41@gmail.com)

**[www.udesma41.fr](http://www.udesma41.fr)**

Horaires d'ouverture :

Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Affiliée à la Confédération Musicale de France, reconnue d'utilité publique  
Agréée jeunesse et d'éducation populaire sous le n° 41 JEP 03 27

# UDESMA 41 ORCHESTRE DEPARTEMENTAL D'HARMONIE 2014



{ 12<sup>ème</sup> session }

Pour les musiciens à partir de 15 ans  
(3<sup>ème</sup> cycle minimum)



**FONCTIONNEMENT :**

Session de 6 jours, du **dimanche 23 février au vendredi 28 février 2014 à partir de 13h30**, au **CRJS de Blois en demi-pension ou pension complète**.  
Concert vendredi 28 février à 20h30 à Fossé.

**RECRUTEMENT :**

Elèves de Cycle 3 minimum, professeurs des écoles de musique et des sociétés musicales dans toutes les disciplines instrumentales suivantes : **Bois, Cuivres, Percussions et Contrebasses à cordes**.

**INSCRIPTIONS :**

Les places dans chacune des disciplines, sont limitées afin de respecter le meilleur équilibre musical. Si vous êtes intéressé pour venir compléter et participer à l'orchestre départemental d'harmonie, veuillez nous adresser la demande d'inscription avant le **1<sup>er</sup> janvier 2014**.

**TARIF :**

Droit d'inscription de 35€. Ce prix comprend l'hébergement, les repas et le transport sur le lieu du concert.



Bulletin à découper et à retourner par courrier à :  
UDESMA 41  
1 avenue de Châteaudun - BP 50050  
41913 BLOIS Cedex 9  
ou par e-mail : [udesma41@gmail.com](mailto:udesma41@gmail.com)

Inscription en ligne : <http://www.udesma41.fr/ohd.htm>

**ORCHESTRE DEPARTEMENTAL D'HARMONIE**  
**Merci d'écrire lisiblement**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Sexe : M  / F

Nom du responsable légal<sup>1</sup> : .....  
Adresse complète : .....  
Code postal & Ville : .....  
Téléphone domicile : .....  
Téléphone portable : .....  
E-mail : .....

Instrument(s) pratiqué(s) : .....  
.....  
Niveau instrumental : .....  
Niveau en formation musicale : .....

Qualité :  
 Elève de l'école de musique de .....  
 Enseignant dans l'école de musique de .....  
 Musicien dans l'orchestre de .....

**Pour finaliser votre inscription, tournez la page**

<sup>1</sup> pour les mineurs

**23**  
février  
→  
**28**  
février

Cohésion, échange, équilibre musical et technicité font la qualité de cet orchestre. Depuis 2003, les musiciens mettent en évidence le potentiel et les possibilités musicales en matière de formation d'harmonie en Loir et Cher.



**Sous la direction de Claude KESMAECKER**  
*Chef de la Musique de l'Air de Paris*

**Assisté de Vincent RIES**  
*Directeur de l'Harmonie de Blois*

Venez écouter un extrait du concert de l'Orchestre Départemental d'Harmonie sur notre site Internet.

<http://www.udesma41.fr/ohd.htm>